DINARD émeraude

LETTRE D'INFORMATION N°2 14 avril 2020

SPÉCIALE CRISE SANITAIRE

Une commande de masques pour les Dinardais

La commune vient de passer **une commande de 11 400 masques auprès de la société « Royal Mer »**, dont le **siège social est situé à Dinard**. La production de ces masques sera également locale, l'usine de fabrication se trouvant à côté de Nantes.

La société a mobilisé ses équipes, et modifié ses lignes de production destinées à l'habillage textile, afin de s'adapter aux besoins nés de la crise sanitaire.

Ces masques seront livrés à partir de la semaine du 11 mai, et distribués progressivement et gracieusement à chaque Dinardais.

> Attestation de déplacement disponible au format numérique

Depuis le 6 avril, l'attestation de déplacement dérogatoire est disponible au format numérique sur smartphone et tablette.

Le formulaire à remplir est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante :
www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel

Et également mis en ligne **sur le site de la ville dans la rubrique « Fil infos »** de la page d'accueil :
Coronavirus : informations à Dinard

Mode d'emploi :
- Renseigner le formulaire en ligne
- Générer le fichier PDF
- Création automatique d'un QR Code
- Présenter ce fichier PDF lors du contrôle avec une pièce d'identité

L'attestation de déplacement dérogatoire au format papier reste valable. Pas de collecte des données personnelles et pas de fichier constitué.

> Salubrité publique et environnement

• Ne pas jeter les lingettes dans les toilettes
En temps normal mais plus encore en période de crise, rappelons que tout ne peut pas se jeter dans les toilettes. **Les lingettes désinfectantes, la litière pour animaux, les mouchoirs ou tous les papiers autres que le papier toilette se retrouvent dans les eaux usées et pourtant ils doivent impérativement être jetés dans la poubelle.** Cauchemar pour nos canalisations, ils contribuent à l'engorgement des tuyaux des installations intérieures de plomberie et des canalisations et installations des réseaux d'assainissement.

• Comment jeter vos masques et vos gants usagés ?
Vous utilisez des masques et des gants à usage unique pour vous protéger ? Il faut absolument les jeter dans un sac avant de les mettre dans votre conteneur ou dans les poubelles de la ville. Surtout ne pas les oublier sur la voie publique.

> Que faire des déchets verts pendant la fermeture de la déchèterie ?

Le paillage naturel, déposé aux pieds des plantations et à hauteur d'environ 3 cm, est une méthode écologique et économique pour fertiliser les sols. **L'herbe issue des pelouses** peut être utilisée pour les potagers. Les branchages, après avoir été broyés, conviennent aux cultures vivaces comme les fraisiers. **Le compostage** permet de disposer d'engrais naturel toute l'année car les déchets verts forment une matière fertilisante au bout de 3 mois. Enfin, pour les limiter, il suffit de laisser pousser la pelouse ou d'espacer les tontes en évitant de couper l'herbe trop rase **pour préserver les fleurettes utiles aux insectes pollinisateurs.**

> Jumelage : annulation de certaines manifestations

• La Twinning Association de Newquay informe que ses membres ne sont pas touchés par le virus. En Cornouailles, les citoyens confinés sont solidaires : les jeunes font les courses pour leurs aînés et des associations portent de la nourriture aux plus démunis. La délégation qui devait venir à Dinard autour du 15 mai, a dû être annulée.

• Le Canton de Starnberg a été parmi les premiers touchés en Allemagne. Les Bavarois peuvent sortir de leur domicile pour aller travailler ou acheter des produits de première nécessité. La fête bavaroise qui devait se tenir du 8 au 10 mai au COSEC a été annulée, tout comme le camp international de juillet pour les jeunes à Possenhofen.

> Collectivités et nettoyage des rues

Conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HSCP), les collectivités territoriales sont appelées à ne pas recourir à des pratiques de désinfection spécifiques de la voirie et du mobilier urbain. L'usage massif de produits de désinfection en plein air peut en effet conduire à des effets, directs ou indirects, sur la santé et l'environnement.
ecologique-solidaire.gouv.fr rubrique **actualités > presse**

> Tous les jours, des activités à faire chez vous !

Pour vous aider à mieux vivre le confinement, la page **Facebook @villededinard** vous propose, tous les jours, une ressource culturelle, sportive ou éducative : concerts, visites virtuelles, cours en ligne, jeux éducatifs, sport à la maison…

> Fiches conseils métiers pour les entreprises et les salariés

Pour répondre au double enjeu de continuité de l'activité économique et de protection des salariés, le ministère du Travail a formulé des préconisations concrètes par secteur ou par métier. Véritable kit de lutte contre le covid-19, des fiches conseils sont ainsi publiées pour aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection sur les lieux de travail. 18 sont dès à présent disponibles :

travail-emploi.gouv.fr rubrique **actualités**

> L'atelier poésie du Centre L'Escale continue

Sur sa page **Facebook @Centre Social L'Escale de Dinard**, l'atelier poésie du Centre Social L'Escale nous dévoile, une fois par semaine, une vidéo de ses dernières créations, enregistrées à la maison, sur un thème précis : le confinement, l'essentiel… Rendez-vous la semaine prochaine pour découvrir leurs nouveaux poèmes !

> Nouvelle permanence téléphonique du CCAS

Le CCAS de Dinard assure un accueil téléphonique du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h**, au 02 99 46 50 99. Il invite toute personne ayant connaissance d'un voisin en difficulté à le contacter. Il tient également un registre afin de recenser différents bénévoles : **si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à le contacter pour proposer votre aide.**

> Accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire durant les vacances de printemps

• **Un service d'accueil intercommunal, commun aux villes de La Richardais, du Minihic-sur-Rance et de Dinard, des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire**, est mis en place **durant les vacances de printemps**.

À partir du **mardi 14 avril et jusqu'à vendredi 24 avril inclus** *(en dehors des week-ends et jours fériés)*, **de 7 h 30 à 18 h, les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis à l'école Alain Colas** par le personnel qualifié des 3 communes. Chacun est invité à amener son pique-nique ou son repas. À la demande des familles, les plages horaires d'accueil peuvent être élargies, y compris le dimanche si besoin.

• **Les professionnels souhaitant bénéficier de ce service gratuit** et n'ayant aucun autre moyen de garde, sont invités à contacter **Joël Hardouin à joel.hardouin@ville-dinard.fr ou au 06 30 82 53 98.**

La liste des professionnels pouvant bénéficier de ce service, régulièrement mise à jour, est à retrouver ici : **solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/aides-logistiques-aux-professionnels**

> Week-end pascal gourmand à la Résidence Autonomie Dupuy

© DR

À l'occasion des fêtes de Pâques, **Intermarché Pleurtuit** a décidé de soutenir les résidents confinés et le personnel en leur offrant 72 lapins en chocolat. De son côté, l'**Atelier M Chocolat de Christophe Moreau** leur a rendu hommage avec humour en livrant 20 œufs de Pâques masqués « spécial confinement ». **L'ensemble de la résidence souhaite donc les remercier pour ce geste d'affection en ce moment difficile.** Enfin, la Directrice précise qu'à ce jour, il n'y a **pas de cas de covid-19 au sein de la résidence**.

> Fabrication de visières à la médiathèque L'ourse

Grâce à l'imprimante 3D de la médiathèque, des visières « anti-projections » sont en cours de fabrication.
Elles permettront d'équiper le personnel municipal qui assure la continuité du service public.

> Un véhicule pour les infirmières

La commune de Dinard a mis un de ses véhicules et son carburant à disposition des infirmières libérales de la ville, organisées en collectif.

Ce véhicule dédié permet à une infirmière de visiter quotidiennement les patients atteints du covid-19 tout en limitant la propagation du virus. **Un protocole de désinfection de la voiture a été établi :** il est respecté chaque soir par ce collectif de soignants.

> Versement des subventions aux associations

Attentive aux difficultés de trésorerie que les associations peuvent rencontrer durant cette période de confinement, la commune est mobilisée afin de leur apporter son soutien et limiter ainsi les impacts financiers générés par cette situation de crise sanitaire.

Avec l'autorisation du comptable public, **des acomptes sur subvention de fonctionnement sont donc en cours de versement aux associations qui ont perçu une aide en 2019 et qui ont déposé un dossier pour l'exercice 2020.**

Parallèlement, l'instruction des dossiers se poursuit, **l'attribution du montant définitif des subventions se fera dès le retour à la normale** selon la procédure habituelle *(présentation en commission pour avis et vote au conseil municipal)*.

> Plus d'infos sur :

www.ville-dinard.fr

Supplément au DINARD ÉMERAUDE
Lettre d'information N°2 - Avril 2020
Directeur de publication : Jean-Claude Mahé
Rédaction : Caroline Ferrasson, Stéphanie Fougères, Hélène Le Pogam, Cédric Lirochon, Isabelle Trupin
Mise en page : Service communication - Commune de Dinard
Impression : Imprimerie HPI HUSSON - La Richardais
Bulletin gratuit

Document non contractuel susceptible de modifications
Ne pas jeter sur la voie publique

Ville de Dinard